

Rapport

Comité d'accréditation de l'ACPAP

**Maîtrise ès arts en administration publique et
diplômes d'études supérieures en politique publique
et administration publique**

Université Carleton

Mars 2009

Ian Clark, Bryan Davies, Réjean Landry (président)

Introduction

Le comité d'examen de l'agrément de l'Université Carleton a été créé en 2008. Il était composé de Ian Clark, de l'École de politique publique et de gouvernance de l'Université de Toronto, de Bryan Davies, président de la Société d'assurance-dépôts du Canada, et du président du comité, Réjean Landry, du département de gestion de l'Université Laval.

En septembre 2008, chaque membre du comité a reçu trois volumes de documents pertinents provenant de l'École de politique publique et d'administration de l'Université Carleton. Ces documents comprenaient le volume 1, les programmes; le volume 2, les annexes, qui contenaient des renseignements sur le corps professoral, les ressources matérielles et financières, les règlements des programmes et les cours; le volume 3 et les curriculums vitae.

Le comité s'est réuni par téléconférence pour examiner les principes de l'accréditation fondée sur la mission et discuter des informations nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Une visite sur place à l'Université Carleton a eu lieu le 13 mars 2009. Les trois membres du comité étaient présents à l'Université Carleton pour la visite sur place.

Mme Susan Phillips, directrice de l'École de politique publique et d'administration, a organisé une journée complète de réunions avec le responsable du programme de maîtrise et des diplômes, le doyen de la faculté des affaires publiques, le doyen des études supérieures, des membres du corps professoral et des étudiants.

La mission de l'École de politique publique et d'administration de l'Université Carleton est la suivante :

« Offrir une formation supérieure de haute qualité, multidisciplinaire et pertinente sur le plan professionnel dans le domaine des politiques publiques et de l'administration, et être un centre d'excellence en recherche qui éclaire les questions de politique et de gouvernance aux niveaux international, national et local. L'École sert également de pont entre le monde universitaire, le secteur public et la société civile grâce à des collaborations, à la formation professionnelle, à des échanges entre cadres, à l'éducation coopérative et à la recherche appliquée. »

La maîtrise ès arts en administration publique et les diplômes d'études supérieures en administration publique de l'Université Carleton ont fait l'objet d'un examen périodique par le Conseil ontarien des études supérieures (COES) en 2006, et tous deux ont été jugés de bonne qualité. En fait, le rapport des consultants concluait leur examen en affirmant que :

« L'École de politique publique et d'administration de Carleton offre d'excellents programmes d'études supérieures. Elle possède une solide expérience et la capacité de s'adapter à un environnement en constante évolution. Le corps professoral est tout à fait capable d'assurer la prestation des programmes de maîtrise et de doctorat, ainsi que de mener des recherches de qualité. Les professeurs de Carleton jouissent également d'une grande notoriété au sein de la communauté de l'administration publique. Ils sont très actifs au sein de divers réseaux. Nous avons tous deux évalué d'autres programmes par le passé, et celui de Carleton est en bien meilleure posture que les autres que nous connaissons. Il dispose des ressources et du leadership nécessaires pour prospérer. L'École de politique publique et d'administration n'a pas de défis particuliers à relever.»

RECOMMANDATION :

Le comité d'examen recommande à l'unanimité que le programme de maîtrise ès arts en administration publique et les diplômes d'études supérieures en politique et administration publiques de l'Université Carleton soient accrédités pour une période complète de sept ans.

L'École de politique et d'administration publiques de Carleton possède de nombreux atouts qui soutiennent la mise en œuvre de sa mission en matière de formation des étudiants en administration publique et en politique publique. Les principaux atouts que le comité souhaite souligner sont les suivants :

L'École de politique publique et d'administration :

1. L'engagement de la SPPA en faveur d'un processus décisionnel collégial et d'une gouvernance interne ouverte semble être apprécié et partagé par le corps professoral, dont le moral semble très élevé, d'après ce que nous avons pu constater lors de nos brèves discussions et d'après le faible taux de rotation du personnel;
2. La SPPA bénéficie clairement du fait qu'elle est l'une des priorités déclarées de l'université, dans la mesure où elle dispose 1) d'un niveau élevé de ressources en personnel (quatre personnes à temps plein plus une personne supplémentaire chargée du développement), 2) d'un niveau élevé de fonds pour les bourses d'études et 3) d'un soutien important de la part du doyen de la faculté et du doyen des études supérieures;
3. De plus, comme l'ont montré les entretiens menés par le comité avec les membres du corps enseignant et les étudiants, l'unité est solide et dynamique, et transmet aux étudiants sa passion pour un enseignement supérieur de haute qualité, multidisciplinaire et pertinent sur le plan professionnel (souligné tiré de la déclaration de mission de l'école).

Programmes :

4. Un programme solide comprenant des cours obligatoires et optionnels bien définis;
5. Une offre régulière de cours obligatoires et optionnels pour les différents programmes et diplômes;
6. Diverses évaluations internes des programmes et diplômes qui tiennent compte des besoins d'amélioration.

Corps professoral :

7. Les membres du corps professoral possèdent une expérience significative dans la formation des étudiants dans le cadre de programmes et diplômes professionnels;
8. Les membres du corps professoral entretiennent de bonnes relations avec les agences gouvernementales fédérales, les organisations à but non lucratif et, de plus en plus, avec les organisations internationales, renforçant ainsi la pertinence de leur enseignement dans les programmes et diplômes;
9. Le corps professoral possède une expérience significative en matière de recherche et de publication, ce qui contribue à établir des ponts entre la formation des étudiants et l'avancement des connaissances;

10. L'expertise d'un corps professoral permanent relativement important est complétée par la présence d'un grand nombre de professeurs adjoints et d'enseignants à temps partiel, ce qui contribue à maintenir et à consolider un équilibre approprié entre les perspectives axées sur la recherche et celles axées sur la pratique;
11. Grâce à la richesse et à l'étendue de ses ressources pédagogiques, l'École est en mesure d'offrir une variété de spécialisations, permettant aux étudiants de se concentrer sur des domaines d'intérêt sans sacrifier leur compréhension fondamentale des concepts et des enjeux clés de la politique publique et de la gestion publique, qui sont abordés dans le cadre de cours obligatoires;
12. La structure d'âge du corps professoral est relativement bien équilibrée, ce qui permet d'assurer la continuité tout en garantissant l'apport de nouvelles idées et approches.

Étudiants :

13. En plus de disposer de ressources humaines importantes, l'école a réussi à conserver des fonds importants pour les bourses d'études (malgré le changement de politique de l'université qui a entraîné la suppression des postes d'assistants d'enseignement);
14. Ceci, combiné à l'attrait inhérent à son option coopérative et à la particularité de son emplacement dans la capitale nationale, aide l'École à attirer des étudiants de qualité;
15. L'École met à la disposition d'une grande partie de ses étudiants une salle informatique et des bureaux, facilitant ainsi le partage des connaissances et l'apprentissage interactif entre les étudiants.